



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session extraordinaire du 21 décembre 2020 dédiée au budget 2020, tenue à huis clos

Étaient présents :

Le maire:	M. Robert Duteau
les conseillères	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi
Par téléphone :	Mme Vicky Landry Bergeron
les conseillers :	M. Denis Robert M. Daniel Garceau
Par vidéo :	M. André Lafrance

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la Directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme Jocelyne Blanchet.

### Pensée

### OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020 DÉDIÉE AU BUDGET 2021.

**LECTURE À HAUTE VOIX, PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020 TEL QUE SIGNIFIÉ PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE LE 18 DÉCEMBRE PAR COURRIEL AINSI QUE PAR POSTE EXPRESS À L'ADRESSE PERSONNELLE DE CHACUN ET PORTANT SUR LE BUDGET. CONFIRMATION PAR TOUTES LES CONSEILLÈRES ET TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS AVOIR REÇU LA CONVOCATION ET D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE QUE LES SUJETS SUIVANTS PRÉVUS À L'ORDRE DU JOUR SERAIENT ABORDÉS :**

- Étude et adoption du budget pour l'année fiscale 2021
- Adoption du Programme Triennal d'immobilisation (2020-2021-2022)
- Résolution : Taux variable pour 2021  
(actuel = 0.39, 0.52 et 0.73 du \$100 d'évaluation -  
suggestion = (reste le même)
- Résolution : Taxes ordures pour 2021  
(actuel = 228.\$ par porte - suggestion = reste le même)
- Résolution : Éclairage rue Pellerin  
(actuel = 24.\$ l'unité - suggestion = reste le même)
- Résolution Taux d'intérêt  
(actuel= 10% - suggestion = reste le même)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Résolution : Publication du sommaire du budget 2021 par la poste
- Résolution : Date et nombre de versement pour le paiement des taxes municipales

Donné ce seizième jour du mois de décembre 2020

### RÉSOLUTION 2020- 336

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire dédiée au budget 2021.

### RÉSOLUTION 2020-337

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le budget municipal pour l'année 2021 tel que préparé avec le comptable en incluant les modifications suivantes :

- Ajout d'un montant approximatif de 12 000\$ pour l'achat d'une pompe pour les pompiers;
- Retrait du « gater » prévu pour le parc au coût approximatif de 25 000\$.
- Ajout d'un montant de 30 000\$ pour le design pour la bicyclette de montagne au parc.

### RÉSOLUTION 2020-338

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme triennal d'immobilisation de 2021 en annexe tel que soumis avec les modifications apportées :

Caserne :

- 2022 : Achat d'un pick up pour les pompiers
- 2022 : Achat et installation d'éclairage supplémentaire, aménagement d'une salle de toilette et d'un bureau fermé pour le garage

### RÉSOLUTION 2020-339

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soient établis les taux variables de la taxe foncière pour l'année 2021 comme suit :

Catégorie résiduelle (taux de base)	0,52 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles non résidentiels	0,73 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles industriels	0,73 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles de six (6) logements et plus	0,52 / 100\$ d'évaluation
Catégorie de terrains vagues desservis	0,52 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles agricoles	0,39 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles forestiers	0,39 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles assujettis à la compensation tenant lieu de taxes	0,73 / 100\$ d'évaluation

### RÉSOLUTION 2020-340

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soit maintenu le taux de la taxe sur les ordures et recyclage pour l'année 2021 à 228.00\$ l'unité.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

### RÉSOLUTION 2020-341

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à la majorité que soit maintenu le taux de la taxe spéciale pour l'éclairage de la rue Pellerin pour l'année fiscale 2021 à 24.00\$ l'unité.

Sylvie Faille : Pour  
André Lafrance : Contre  
Vicky Bergeron Landry : Pour  
Daniel Garceau : Pour

M. Lafrance est contre car il demande à ce que soit enlevée la taxe spéciale

### RÉSOLUTION 2020-342

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient maintenu le taux d'intérêt et les frais administratifs pour arrérages de taxes municipales pour l'année fiscale 2021 à 10%.

### RÉSOLUTION 2020-343

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit publié le sommaire du budget 2021 et envoyé une circulaire par le Bureau de poste.

### RÉSOLUTION 2020-344

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement des taxes municipales en 3 versements, qui seront dus, au plus tard, pour les dates suivantes :

- 23 mars 2021
- 23 juin 2021
- 23 septembre 2021

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit levée la séance extraordinaire dédiée au budget du 21 décembre 2020.

M. Robert Duteau  
Maire

Mme Jocelyne Blanchet  
Directrice générale, secrétaire-trésorière